

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 54 (1946)

Heft: 12

Vereinsnachrichten: Offizielle Mitteilungen = Communications officielles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Offizielle Mitteilungen

Communications officielles

Schweiz. Samariterbund - Alliance des Samaritains Theater «Der barmherzige Samariter».

Letztes Jahr wurde über den Landessender Beromünster vom Studio Basel ein Hörspiel gesendet, betitelt «Der barmherzige Samariter», von Walther Franke-Ruta. Es hat damals sehr gute Aufnahme gefunden, denn es folgte eine Wiederholung. Die Leitung des Schweiz. Samariterbundes hat sich um die Sache interessiert, und es ist dieses Spiel auf unseren Wunsch vom Verfasser in ein Bühnenstück umgearbeitet worden. Es soll damit ein schon lange gehegter Wunsch vieler Samaritervereine, etwas Gedeigenes für ihre Vereinstheater zu haben, in Erfüllung gehen.

Die Uraufführung wird am Samstag, 30. März, um 20.15 durch die Dramatische Gesellschaft Olten im Stadttheater Olten stattfinden können. Um den Abend auszufüllen, wird noch ein Stück von Walter Richard Ammann, «Ausmarsch und Heimkehr», ein Spiel vom Frieden zum Krieg und vom Krieg zum Frieden, aufgeführt. Diese beiden Theaterstücke werden durch musikalische Darbietungen eingerahmt. Das Ganze steht unter dem Motto «Pro Patria et Caritate».

Wir laden zu dieser Uraufführung alle Samariterfreunde, die sich dafür interessieren, herzlich ein. Insbesondere würde es uns freuen, von den benachbarten Samaritervereinen zahlreiche Besucher willkommen heissen zu dürfen. Für diese Veranstaltung gelten die folgenden Volksvorstellungspreise: Parkett Fr. 1.10 und 2.20; Balkon Fr. 1.10, 2.20 und 2.75. Stehplatz Fr. —,60, Billetsteuer inbegriffen. Die Aufführung wird kurz nach 22 Uhr beendet sein. Es bestehen günstige Zugverbindungen nach allen Richtungen.

Unsere Samaritervereine wird ein Vorbezugsrecht für Billette eingeräumt. Sie können solche schon ab heute Donnerstag, 21. März, bestellen bzw. beziehen, während der Vorverkauf für ein weiteres Publikum erst am Montag, 25. März, beginnt. Billett-Vorverkaufsstelle: Buchhandlung Jean Meier, Baslerstr., Tel. 5 20 78. Auf Wunsch werden Billette auch vom Verbandssekretariat vermittelt.

Hilfslehrerkurse 1946.

Wir erinnern daran, dass für das Jahr 1946 folgende Kurse für die Ausbildung von Samariterhilfslehrern vorgesehen sind:

| Kursort | Vorprüfung | Kurs | Schluss der Anmeldefrist |
|-------------|-------------------|-------------------|--------------------------|
| Gersau | Sonntag, 7. April | 3.—12. Mai | 28. März |
| Olten | Samstag, 22. Juni | 19.—28. Juli | 12. Juni |
| Spiez | Sonntag, 8. Sept. | 27. Sept.—6. Okt. | 29. Aug. |
| Wald (Zch.) | Samstag, 7. Sept. | 4.—13. Okt. | 28. Aug. |

Ganz besonders machen wir darauf aufmerksam, dass für den Frühjahrskurs in Gersau die Anmeldefrist am 28. März abläuft. Sektionen, welche diesen Kurs zu beschicken wünschen, werden deshalb dringend ersucht, die nötigen Anmeldeformulare sofort beim Verbandssekretariat zu verlangen. Verspätete Anmeldungen können nicht berücksichtigt werden.

Don du peuple pour la liberté.

Actuellement un appel est lancé dans certaines régions du pays au moyen de bulletins de chèques postaux remis dans tous les ménages, au profit d'un «Don du peuple pour la liberté». Cette action est entreprise par l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière, la Centrale sanitaire suisse et les Samaritains ouvriers suisses.

Des renseignements nous ayant été demandés par nos samaritains, nous croyons utile de publier dans notre organe officiel une orientation au sujet des samaritains ouvriers. A la remarque: «Jusqu'à présent l'œuvre samaritaine était entièrement neutre. Y a-t-il donc aussi des samaritains ouvriers?» nous répondons: «Oui il y en a, mais dans peu d'endroits. Il y en a même de deux espèces, les «libres», affiliés à la Société ouvrière suisse de gymnastique et de sport, et ceux qui propagent «L'entraide samaritaine prolétaire».

L'Alliance suisse des Samaritains a déjà invité ces organisations ouvrières à se joindre à elle, mais sans résultat. Cela exigerait la reconnaissance de nos statuts avec la neutralité politique et confessionnelle. Dans une lettre du 19 août 1945 que l'Association des samaritains ouvriers adressait à notre Alliance, il est dit notamment:

«La direction de l'Association des samaritains ouvriers de la Suisse a examiné votre proposition. De grosses difficultés de principe sont un sérieux empêchement à notre rattachement à votre Alliance. Les articles 1 et 2 de nos statuts centraux vous montreront que notre association se considère, malgré sa neutralité concernant les partis politiques, comme membre du mouvement ouvrier culturel et abandonne ainsi, en principe et consciemment, le terrain de la neutralité. L'Alliance suisse des Samaritains tenant fermement à la neutralité absolue en matière politique et confessionnelle, il serait bien difficile d'arriver à une entente au sujet des statuts. Selon toute probabilité, l'Alliance suisse des Samaritains ne voudrait pas aider à l'une ou l'autre action de couleur politique de notre association — il ne nous est naturellement pas possible, par égard pour une organisation neutre, de renoncer, par exemple, à prêter notre concours à des partisans ou à d'autres actions similaires.»

Une collaboration dans les questions techniques serait désirable, mais il est dit plus loin dans la même lettre: «Nous nous réservons cependant de suivre notre propre ligne politique, avec tous les avantages et désavantages qui pourraient résulter de notre renonciation à la neutralité.»

Jusqu'à présent nous n'avions pas jugé nécessaire de parler ici des «samaritains ouvriers», les polémiques de journaux ne nous causant aucun plaisir; nous avons cru devoir sortir de notre silence ensuite de l'appel en faveur du «Don du peuple pour la liberté». Il faut éviter une confusion. Nos sections ont, jusqu'ici, participé à un très grand nombre de collectes organisées par la Croix-Rouge suisse, par le Comité international de la Croix-Rouge, par la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants, ainsi que du Don suisse. L'A. S. S. elle-même a fait des dons importants, de médicaments et de matériel sanitaire à ces organisations, destinés à divers pays en détresse. Ces secours sont allés là où c'était le plus nécessaire. Nous n'avons jamais tenu compte des opinions politiques ou religieuses des personnes secourues.

L'A. S. S. ne saurait participer à une œuvre destinée spécialement à un seul parti ou à une certaine confession. Si les membres d'un parti ou d'une confession déterminée veulent aider leurs amis, c'est leur affaire. Nos samaritains sont parfaitement libres aussi de donner à ce «Don du peuple pour la liberté».

Le vrai secourisme ne doit pas faire de différence entre les personnes. Nous, samaritains, nous aidons tous les blessés, tous ceux qui sont dans le besoin, sans leur demander au préalable à quel parti, à quelle confession ils appartiennent, ou de quel pays ils sont les ressortissants; notre devoir est de secourir chacun, sans tenir compte des personnes, de leur rang ou de leur situation, de leur langue ou de leur nationalité. Comme l'a si bien démontré notre précurseur dans la parabole du bon Samaritain de l'évangile selon saint Luc, tout homme qui souffre est notre prochain.

Un groupement ou une organisation de samaritains qui tient compte des opinions politiques ou religieuses s'oppose à notre conception du vrai secourisme. Des membres des samaritains ouvriers nous ont bien dit que leurs statuts ne parlaient pas de faire des distinctions, qu'au contraire ils avaient le devoir de donner les premiers secours à chacun.

Alors pourquoi cette séparation et une organisation spéciale? Nous ne comprenons pas pourquoi il faut des sociétés de samaritains ouvriers. Dans nos sections de samaritains il y a des adeptes de tous les partis politiques et de toutes les confessions. Chaque personne de bonne volonté désirant contribuer à notre œuvre désintéressée est la bienvenue chez nous.

Des discussions politiques ou religieuses n'auront jamais cours dans les rangs de l'Alliance suisse des Samaritains. Qu'elle conserve ses nobles principes et que ce beau nom de samaritain soit pour nous tous non seulement un rappel à nos devoirs mais un véritable symbole.

UNRRA und dem Schwedischen Roten Kreuz einen gemeinsamen Aktionsplan aufgestellt. Darnach wird die Schweizer Spende, um die ausserordentliche Not in diesem Land weiter lindern zu helfen, erneut Textilien, Medikamente und Verbandstoffe — sie liegen zu diesem Zwecke zum grössten Teil schon versandbereit an der Grenze — nach Polen senden. Im weiteren sollen Kinderhilfsaktionen durchgeführt werden. Die Schwierigkeiten des Transportes, die bis anhin eine grössere Hilfe an Polen verzögerten oder gar verunmöglichten,

scheinen sich in naher Zukunft in befriedigender Weise zu lösen. Bereits seit mehreren Wochen hat die Schweizer Spende einen grossen Stock Medikamente, Verbandstoff, Textilien, Windeln und Schuhe in St. Margrethen an der Grenze bereit, die für Polen bestimmt sind, aber infolge der Transportschwierigkeiten noch nicht an ihren Bestimmungsort gebracht werden konnten. Nunmehr bot sich die Gelegenheit, mit dem Repatriierungszug IV, der Polen in ihre Heimat zurückbringt, einen Teil dieser Ware, 8000 Paare Schuhe sowie Medi-